

<https://www.pressegauche.org/COVID-19-1er-avril-Quebec-solidaire-propose-30-jours-de-grace-pour-les-loyers>



COVID-19 - 1er avril : Québec solidaire propose 30 jours de grâce pour les loyers et les hypothèques



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 31 mars 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 31 mars 2020 - À la veille du 1er avril, Québec solidaire suggère au gouvernement Legault d'émettre un décret d'urgence aujourd'hui afin de donner 30 jours aux locataires pour payer leur loyer du mois d'avril. La formation politique demande à Ottawa d'accorder un congé d'intérêt aux propriétaires occupants sur la même période.

« Des dizaines de milliers de gens ont perdu leur emploi dans les derniers jours et l'aide du fédéral n'arrivera pas avant la mi-avril, au mieux. Un nombre record de gens va avoir de la misère à payer leur loyer ou leur versement hypothécaire d'avril. J'en ai parlé souvent au premier ministre et je suis d'accord avec lui : les propriétaires doivent se montrer compréhensifs. À la veille du 1er avril, on ne peut pas laisser ça au hasard. Maintenir une échéance impossible à respecter va plonger bien des familles dans l'endettement ou la précarité », souligne Manon Massé.

Un tel décret gouvernemental autoriserait un locataire à payer son loyer du mois d'avril jusqu'à 30 jours en retard, empêcherait l'application des pénalités prévues au bail et empêcherait tout recours devant la Régie du logement.

Les mesures mises en place par les grandes institutions financières permettent déjà le report des paiements hypothécaires. Par souci d'équité, Québec solidaire presse le gouvernement fédéral d'imposer aux banques un congé d'intérêt de 30 jours pour les propriétaires occupants.

La période de grâce proposée par Québec solidaire offrirait une marge de manoeuvre financière aux personnes qui ont perdu leur emploi jusqu'à ce que l'aide financière annoncée par Québec et Ottawa se matérialise, dont la prestation d'urgence de 2000\$ promise par Justin Trudeau. Elle donne suite à plusieurs suggestions de Québec solidaire, dont le Revenu universel d'urgence et le soutien direct aux locataires.

« La priorité, c'est de mettre de l'argent dans les poches des gens rapidement et d'éviter de les ensevelir sous les dettes quand la crise sera finie. Avec le 1er avril qui arrive et les chèques du fédéral qui n'arrivent pas, c'est normal d'avoir de la misère à remplir ses obligations dans les temps. Le Québec est sur pause, mettons aussi sur pause la pression financière vécue par les travailleurs et les travailleuses mis à pied », conclut le responsable en matière de logement de Québec solidaire, Andrés Fontecilla.

Selon l'Indice d'accessibilité financière de BDO Canada, plus de la moitié des travailleurs et des travailleuses vivent d'une paie à l'autre au Canada.